

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 0552^e séance extraordinaire tenue le 11 novembre 2013,
à 12 h 30, à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : le recteur : M. Guy Breton; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable : Mme Louise Béliveau; la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification : Mme Anne-Marie Boisvert; la vice-rectrice aux relations internationales, à la francophonie et aux partenariats institutionnels : Mme Hélène David; le vice-recteur aux finances et aux infrastructures : M. Éric Filteau; le vice-recteur aux études : M. Raymond Lalande; la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation : Mme Geneviève Tanguay; les doyens : Mme Hélène Boisjoly, M. Gérard Boismenu, M. Jean-Claude Breton, M. Roch Chouinard, M. Giovanni De Paoli, M. Pierre Fournier, M. Gilles Lavigne, M. Guy Lefebvre, Mme Isabelle Panneton, Mme Louise Poirier; le directeur général de la Direction générale des bibliothèques : M. Richard Dumont; les représentants du corps professoral : Mme Marie Alderson, M. Christian Baron, Mme Leila Ben Amor, M. Carl Bouchard, M. Pierre Bourgouin, M. Yan Burelle, Mme Dianne Casoni, M. Jean-Marc Charron, M. Hugues Cormier, Mme Lyne Da Sylva, Mme Aude Dufresne, M. Carl Gagnon, M. Claude Giasson, Mme Trang Hoang, M. Amissi Manirabona, Mme Marie Marquis, M. Christian Nadeau, M. Antonio Nanci, Mme Élisabeth Nardout-Lafarge, M. Samir Saul, M. Rémy Sauvé, M. Sébastien Sauvé, M. François Schiettekatte, M. Jean-Luc Sénécal, M. Luc Stafford, M. Mario Talajic, Mme Nathalie Trépanier, Mme Marion Vacheret, M. Jean-Pierre Vaillancourt, Mme Sylvie Vandaele; les représentants du personnel enseignant : Mme Line Castonguay, Mme Renée Delaquis, Mme Lisette Gagnon, Mme Frédérique Gardye, M. Alain Lalonde, Mme Nicole Lavergne, M. François Le Borgne, M. David Lewis, Mme Sylvie Paquette, M. Richard J. Paradis, M. Jean-Guy Sylvestre; les représentants des étudiants : M. Yan Bertrand, M. Simon Blackburn, M. Francis Bouchard, Mme Fatine Kabbaj, M. Philippe Lamontagne, Mme Maud Laporte-Roy, M. Robert Martin, M. Tiago Silva; les représentants du personnel : Mme Margaret Lapointe, M. Éric Romano; les représentants des cadres et professionnels : M. Pierre Ménard-Tremblay, Mme Danielle Morin, M. Bruno Viens; les observateurs : Mme Marie-Claude Binette, M. Jean-Pierre Blondin, Mme Geneviève Bouchard, M. Simon Carrier, M. Alain Charbonneau, Mme Flavie Côté, M. Martin Lasalle, Mme Claude Mailhot, M. Jean Renaud, Mme Annie Sabourin.

ABSENTS : le directeur du Département de kinésiologie : M. François Prince; le directeur de l'École polytechnique : M. Christophe Guy; le directeur de l'École HEC Montréal : M. Michel Patry; les représentants du corps professoral : M. Florin Amzica, M. Jean-Pierre Bonin, Mme Marie-Thérèse Chicha, Mme Josée Dubois, Mme Roseline Garon, Mme Arlette Kolta, Mme Sophie Laforest, M. Laurence McFalls, M. Stéphane Molotchnikoff, Mme Maria Rosaria Pandolfi, M. Jean Piché, M. Jean Portugais, M. Alexandre Prat, M. Hugo Soudeyns, M. Éric Troncy, Mme France Varin, Mme Elvire Vaucher; les représentants du personnel enseignant : M. Mohamed Ben Amar, Mme Guylaine Messier, Mme France Nolin, Mme Ekaterina Piskunova; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Christian Mascle; un représentant du personnel : M. Mario Grégoire; les observateurs : Mme Dominique Bérubé, Mme José Bourguignon, M. Serge Brochu, Mme Paule Des Rivières, M. Yvon Pinel, M. Jean-Louis Richer; le président des délibérations : M. Serge Larochelle.

EXCUSÉS : les doyens : M. Christian Blanchette, M. Michel Carrier, Mme Francine Girard, M. Pierre Moreau; le directeur de l'École d'optométrie : M. Christian Casanova; les représentants du corps professoral : M. Karim Benyekhlief, Mme Dianne Casoni, Mme Monique Desroches, Mme France Houle, Mme Sheila Laverty, M. Gonzalo Lizarralde, Mme Sophie René de Cotret, M. Michel Max Raynaud; un représentant du corps professoral des écoles affiliées : M. Jean Dansereau; un membre nommé par le Conseil de l'Université : Mme Thérèse Cabana.

<u>PRÉSIDENT</u> :	M. Guy Breton
<u>SUPLÉANTE AU PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS</u> :	Mme Frédérique Gardye
<u>SECRÉTAIRE</u> :	M. Alexandre Chabot
<u>CHARGÉE DE COMITÉ</u> :	Mme Anne Mc Manus

AU-0552-1

ORDRE DU JOUR
2013-A0021-0552^e-975

AU-0552-1

Les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité, consignées au document 2013-A0021-0552^e-975, sont les suivants et l'ordre du jour adopté se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Allocution annuelle du recteur
3. Période de questions sur l'allocution
4. Clôture de la séance

AU-0552-2

ALLOCUTION ANNUELLE DU RECTEUR
2013-A0021-0552^e-975.1, 2013-A0021-0552^e-975.2

AU-0552-2

La présidente des délibérations invite le recteur à s'adresser aux membres de l'Assemblée de même qu'à l'ensemble de la communauté. Elle précise que les membres de la communauté qui auraient des questions ou des commentaires suite à la présentation pourront les communiquer au recteur par courriel à l'adresse recteur@umontreal.ca. Les membres de l'Assemblée pourront poser leurs questions directement lors de la période de questions sur l'allocution qui suivra.

Le recteur présente sa déclaration annuelle à l'Assemblée universitaire à l'aide de diapositives électroniques. Il présente ensuite une vidéo de présentation de l'UdeM. Une copie imprimée de son discours et des diapositives sont annexées au procès-verbal. L'enregistrement vidéo de la déclaration annuelle du recteur à l'Assemblée, de même que la présentation électronique sont accessibles en ligne sur le site de l'Université, à l'adresse <http://www.recteur.umontreal.ca/allocutions-et-discours/allocutions-et-discours/article/declaration-annuelle-du-recteur-2013/>

AU-0552-3

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ALLOCUTION

AU-0552-3

M. Samir Saul remercie d'abord le recteur pour sa présentation. Revenant sur le commentaire du recteur à propos de la volatilité politique et financière actuelle et son impact sur la planification universitaire et l'avenir immédiat de l'Université, il demande quel type de scénario budgétaire a été envisagé par la direction, s'agit-il d'un scénario de déficit, d'un scénario d'excédents ou d'équilibre ?

Le recteur rappelle qu'aucun déficit n'était prévu pour l'année qui s'est terminée au printemps 2013, cependant les coupures imposées par le gouvernement ont finalement conduit l'Université à terminer cette année par un déficit. Il rappelle en outre que l'Université devra absorber au cours des six prochaines années des compressions de près de 7 M\$. La direction fera le maximum pour maintenir l'équilibre budgétaire et financier et éviter de se mettre en position de vulnérabilité. Elle n'a cependant pas de marge de manœuvre, il cite en exemple les coupures qui ont dû être apportées au budget des bibliothèques. Le recteur déplore cette situation et indique, en terminant, que la direction mise sur le réinvestissement annoncé par le gouvernement pour tenter de mitiger cette difficulté qui, dans l'immédiat, frappe la communauté universitaire de plein front.

M. Saul mentionne ensuite avoir apprécié la vidéo de présentation, qu'il trouve très bien faite, et demande qui l'a réalisée.

Le recteur est fier de souligner que cette vidéo de grande qualité a été produite par le personnel du Bureau des communications et des relations publiques, sous la direction de Mme Sophie Langlois et M. Raynald Petit, à un coût minime. Elle sera disponible sur le site web de l'Université dans diverses langues, et il invite les membres de la communauté universitaire à la diffuser largement. Il ajoute

qu'elle présente un portrait du chemin parcouru par l'UdeM en 135 ans dont on peut être fier. Le recteur rapporte en outre qu'elle a eu beaucoup d'impact lorsqu'il l'a présentée, en avant-première, lors de sa mission en Israël.

Avant de céder la parole à un autre membre de l'Assemblée, la présidente des délibérations fait part d'une demande présentée par des journalistes qui souhaiteraient prendre des photos pendant la période de questions. L'Assemblée consent à cette demande, aucune objection n'étant exprimée.

M. Tiago Silva demande au recteur quelles sont les raisons qui l'ont motivé à vouloir se représenter pour un autre mandat, considérant, selon lui, qu'il a un appui relativement mitigé de la communauté universitaire et qu'il y a une insatisfaction telle des étudiants qui les a poussés à prendre position afin de demander sa démission l'année dernière.

Le recteur considère que l'Université prend un virage et que les choses vont plutôt bien actuellement. Il se dit conscient des difficultés qui ont été vécues l'année dernière, en ayant été lui-même la cible de façon très personnelle. Il croit cependant que ce n'est pas parce qu'il y a des difficultés qu'il faut baisser les bras. En ce qui concerne l'appui, il dit avoir un son de cloche différent provenant d'étudiants, de professeurs, d'employés et de diplômés qui lui disent avoir constaté que l'Université a changé et qui l'incitent à poursuivre dans cette voie de changement. Il dit cependant avoir pris des leçons de la situation vécue l'année dernière, reconnaissant qu'il aurait dû, malgré les avis reçus, dialoguer davantage avec les étudiants. Il déclare, en terminant, qu'il ne peut pas réécrire l'histoire du passé, mais qu'il a la ferme intention d'écrire avec la communauté universitaire l'histoire qui est devant nous.

Mme Sylvie Vandaele remercie le recteur pour sa présentation et se dit très impressionnée par la qualité de la vidéo présentée. Elle évoque ensuite les difficultés qui touchent actuellement les publications scientifiques dans un contexte où les organismes subventionnaires, fédéraux et provinciaux, imposent des contraintes difficiles à prévoir et parfois contradictoires. Une situation qui risque, à son avis, de mener à un étouffement progressif des revues et même à leur disparition. Elle juge que la situation est critique et demande au recteur quelle est la position de l'Université à cet égard.

Le recteur indique que la pression sur les ressources documentaires est un enjeu pour l'ensemble des universités canadiennes et que les compressions subies par l'UdeM n'aident pas. Cependant, la direction des bibliothèques a prévu un plan en regard de cette situation, qui est en évolution. Il assure que l'Assemblée aura l'occasion d'en discuter. En terminant, il dit être confiant de voir le libre accès se développer.

M. Alain Lalonde demande dans un premier temps au recteur des précisions sur son commentaire à propos de la législation sur la démocratie étudiante.

Le recteur rappelle que le législateur avait manifesté la volonté de se pencher sur l'encadrement juridique relativement à la démocratie étudiante. Son intention est donc d'inviter le législateur à prendre position sur cette question.

En question complémentaire, M. Lalonde lui demande s'il compte avoir une discussion avec les étudiants à ce sujet. Le recteur précise qu'il revient au législateur de prendre position.

M. Lalonde fait ensuite un commentaire à l'effet que le recteur n'aurait pas fait mention des chargés de cours dans sa déclaration et lui demande s'il considère qu'ils ont un rôle actif à jouer au sein de l'Université.

Le recteur répond que cela ne fait aucun doute considérant que l'Université compte 2 500 chargés de cours.

La présidente des délibérations constate l'épuisement de l'ordre du jour, en l'absence d'autres questions provenant des membres.

AU-0552-4

CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-0552-4

La séance est levée à 13 h 40.

Adopté tel que présenté le 20 janvier 2014 – Délibération AU-0555-2.1

Le président

Le secrétaire

Guy Breton

Alexandre Chabot